

RAPPORT MORAL RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE ANNEE 2019

Marché de Gros / 36, rue Jean Mermoz
54180 HEILLECOURT
adresse postale

Marché de Gros / 36, rue Jean Mermoz
54500 VANDOEUVRE LES NANCY
03 83 51 69 59

www.ba54.banquealimentaire.org
ba540@banquealimentaire.org



Banque Alimentaire
de Nancy et Meurthe-et-Moselle

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----------|
| Rapport moral | 3 |
| Rapport d'activité | 5 |
| 1. Le réseau des Banques Alimentaires | 5 |
| 2. Le projet associatif..... | 7 |
| 3. l'organisation territoriale des banques alimentaires | 8 |
| 4. Nos valeurs – la charte des banques alimentaires | 8 |
| 5. ruralite et precarité..... | 9 |
| 6. Les faits marquants..... | 9 |
| 7. Innovation et perseverance dans les approvisionnements..... | 17 |
| 8. Nous poursuivons nos actions | 18 |
| 9. Relations publiques et communication | 20 |
| 10. Nos partenariats..... | 21 |
| 11. Résultat d'activités 2019..... | 24 |
| 12. Gestion..... | 27 |
| 13. Fonctionnement | 27 |
| 14. Distribution..... | 27 |
| 15. Ressources humaines | 27 |
| 16. Ressources matérielles | 28 |
| 17. Cotisation des membres et participation de solidarité..... | 28 |
| 18. Conseil d'administration | 30 |
| 19. Conclusion | 31 |
| 20. Orientations 2020 | 32 |
| 21. Nos principaux partenaires | 33 |

RAPPORT MORAL

Bonjour à tous et merci pour votre présence pour cette assemblée générale bien singulière tenue en partie en visioconférence et malgré la distance, la convivialité propre à notre réseau est bien là.

Je remercie Eric PENSALFINI, Maire de Saint Max de nous accueillir gracieusement dans cette belle salle Gérard LEONARD qui nous permet de tenir cette Assemblée dans les meilleures conditions de sécurité – Vous avez tous qui êtes présents un masque et je vous en remercie.

Nous venons de vivre et nous vivons encore une période difficile, mais nous avons su faire face avec détermination et engagement grâce à nos bénévoles, salariés et services civiques.

Collectivement nous nous sommes mobilisés avec l'appui de l'Etat, du Conseil Départemental, de certaines municipalités pour maintenir le secours apporté aux plus démunis de nos concitoyens.

Bravo et merci à nos équipes réduites, constituées de volontaires habituels ou spontanés, de salariés, de services civiques, grâce à eux nous avons su rester réactifs, nous remettre en cause collectivement pour évoluer vers de nouvelles solutions de travail afin de respecter les règles allant de la distanciation à la désinfection, au port de masques et/ou de visières. Le formidable travail de tous et particulièrement de nos responsables hygiène et sécurité des aliments très investis dans le plan de continuité des activités nous ont permis et nous permette encore de répondre aux besoins des personnes fragiles.

Bravo et merci à nos associations et CCAS partenaires qui comme nous se sont adaptés à une situation rendue complexe par l'épidémie.

Et je n'oublie pas notre Fédération qui nous a offert un appui de qualité.

Avec la COVID 19 nous vivons une époque en dehors des normes habituelles. Cette pandémie a bouleversé nos quotidiens, nos façons de travailler, de nous rencontrer, et l'aide alimentaire est confirmée, y compris pour ceux qui l'avait peut-être sous-estimée, comme un élément indispensable à la cohésion sociale, à l'accès aux besoins essentiels et une obligation impérative en faveur des plus démunis.

Bref cette période difficile ne doit pas nous faire oublier notre activité 2019

- Qui a été dans nos approvisionnements une année record dont le détail vous sera exposé,
- Qui a vu la création de notre chantier d'insertion,
- Une forte augmentation de nos bénévoles permanents,
- Avec CLICKDON toujours en développement géré avec efficacité par notre Vice-Président Bernard BUR et PROXIDON qui progresse sous l'impulsion de Jean-François LEFORT et de Julien BER.

Je tiens à remercier les membres du fonds de dotation MESA MIRABELLE qui a participé aux financements de nos projets notamment l'Épicerie Solidaire itinérante :

- La société ST HUBERT,
- La société PHARMAGEST,
- La caisse régionale du CREDIT AGRICOLE,
- La Société CETAL,
- La pharmacie SONZOGNI.

Ces entreprises qui nous accompagnent durablement démontrent ainsi leur volonté de mener des actions sociétales.

Merci aux entreprises du département pour leurs offres « solidaires » et leurs dons essentiels à notre action.

Merci aux pouvoirs publics qui nous font confiance, notre image de « professionnels bénévoles » de plus en plus reconnus n'y est sans doute pas étrangère.

Pour conclure, c'est mon dernier mandat en qualité de Présidente de la Banque Alimentaire, je tiens à témoigner à l'ensemble des administrateurs ma reconnaissance pour leur soutien.

Ce rapport moral serait incomplet si je ne remerciais pas les bénévoles, salariés, volontaires en service civique, et mécénat de compétence pour leur admirable engagement solidaire et durable, en espérant que pour tous, cette activité aura été aussi un plaisir car une activité n'a de sens que lorsqu'elle permet de s'accomplir pleinement.

Je tiens aussi à souligner l'apport de notre Fédération dans notre action. Son dynamisme, l'innovation qui en découle, est un pilier des stratégies que nous pouvons mettre en œuvre.

J'adresse à tous mes chaleureux remerciements pour leur activité à mes côtés.

Merci de votre attention.

Geneviève PUPIL

« RESTONS MOBILISES POUR AIDER L'HOMME A SE RESTAURER. »

1. LE RESEAU DES BANQUES ALIMENTAIRES

PREMIER RESEAU D'AIDE ALIMENTAIRE EN FRANCE

La Banque Alimentaire de Nancy et sa région a été créée en 1987 par Pierre Eder. A l'origine, elle servait 9 associations pour un total de 1 200 bénéficiaires. Aujourd'hui, après 33 ans d'activité, notre Banque est en partenariat avec 80 associations et CCAS qui accompagnent les personnes aidées. Avec nos associations et CCAS partenaires, c'est plus de 900 bénévoles qui s'activent sur notre territoire pour aider l'homme à se restaurer et en 2019 se sont plus de 25 000 bénéficiaires qui ont été aidés.

La Banque Alimentaire de Nancy et de Meurthe-et-Moselle est affiliée à la Fédération Française Des Banques Alimentaires (FFBA) créée en 1984, qui regroupe 79 Banques Alimentaires et 29 antennes régionales, organisées en 10 régions.

Les 79 Banques Alimentaires et leurs antennes

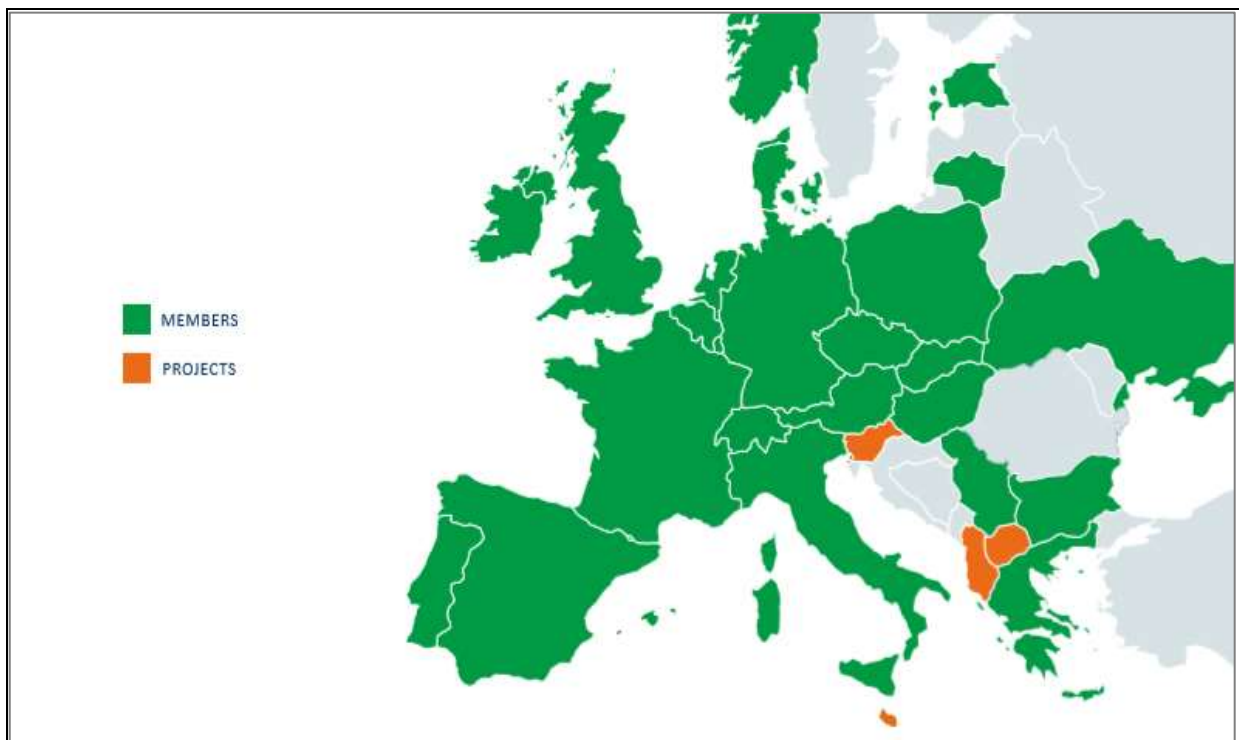




La FFBA est affiliée à la Fédération Européenne des Banques Alimentaires (FEBA) créée en 1986 qui rassemble 488 banques alimentaires de 24 pays européens, qui luttent contre la faim et le gaspillage alimentaire par l'appel à la solidarité.

La FEBA :

- Représente les Banques Alimentaires auprès des institutions et organisations européennes pour maintenir des programmes d'aide alimentaire efficaces et lever les obstacles aux dons de denrées,
- Défend la mise en œuvre effective du droit à l'alimentation et fait connaître le modèle de Banque Alimentaire, solution éprouvée pour à la fois atténuer la pauvreté alimentaire et réduire le gaspillage,
- Développe des partenariats avec les entreprises multinationales pour soutenir les activités des Banques Alimentaires,
- Soutient la création et le développement de Banques Alimentaires conforme à la charte de la FEBA,
- Organise des échanges d'expériences entre les Banques Alimentaires.



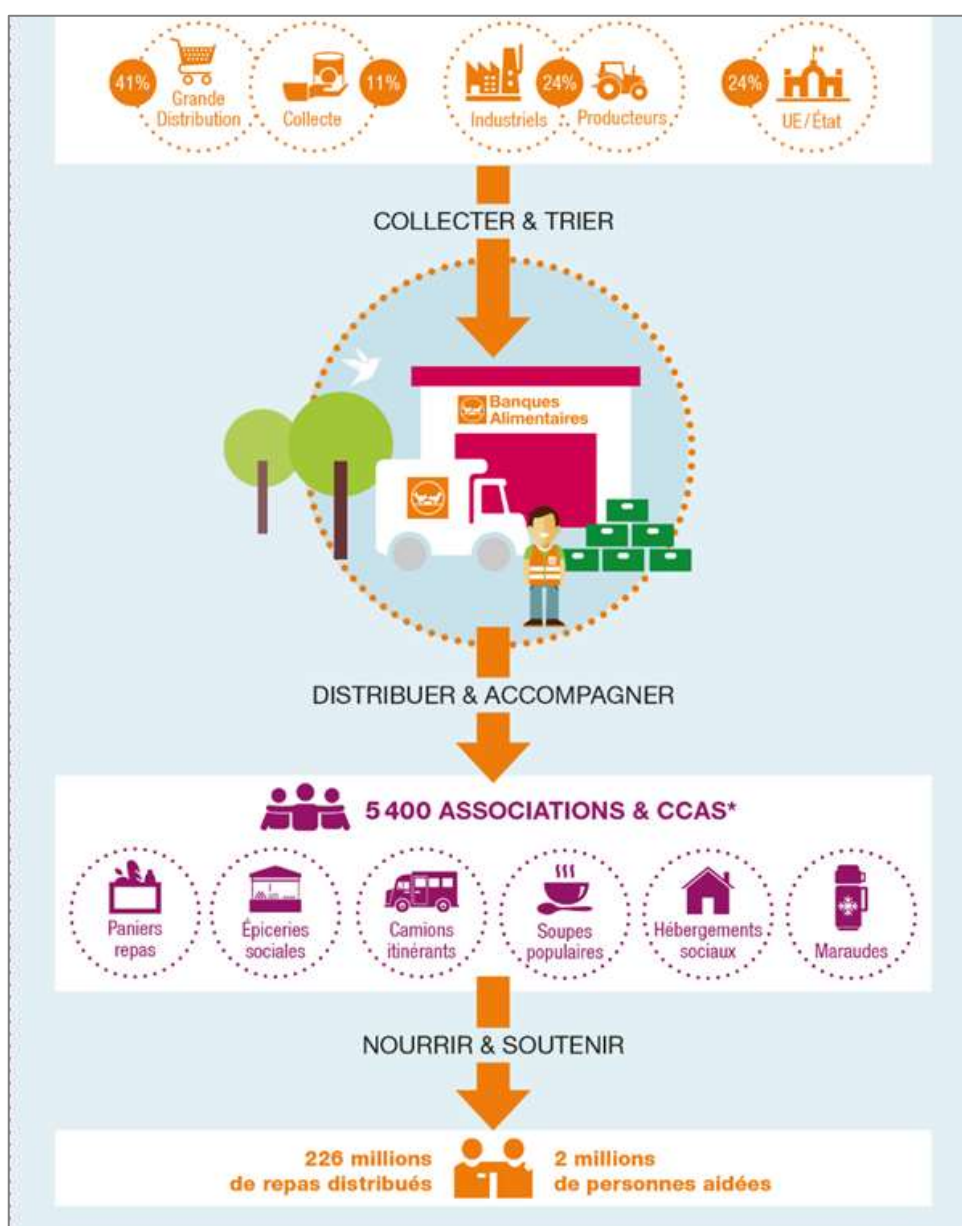
2. LE PROJET ASSOCIATIF

Les Banques Alimentaires sont le maillon central d'une chaîne allant des fournisseurs aux associations caritatives qui, ensemble, luttent contre l'exclusion sociale en fournissant une alimentation de qualité aux personnes en situation précaire.

Les Banques Alimentaires développent une expertise professionnelle pour collecter gratuitement, gérer et distribuer des denrées alimentaires provenant d'industriels ou de grandes surfaces de distribution, et cela toute l'année.

Depuis l'origine, les Banques Alimentaires luttent contre la précarité et le gaspillage alimentaire.

Le réseau des 79 Banques Alimentaires collecte 113 000 tonnes de denrées alimentaires auprès de la Grande Distribution, des agriculteurs et de l'industrie agroalimentaire pour les distribuer via un réseau de 5 400 associations et CCAS partenaires, grâce à l'engagement quotidien de plus de 6 000 bénévoles répartis sur tout le territoire. Les associations et CCAS fournissent ensuite l'accompagnement alimentaire sous plusieurs formes : épiceries sociales qui proposent l'achat de denrées à bas prix, les colis, les repas partagés, les camions itinérants : ce sont ainsi plus de 226 millions de repas distribués à 2 millions de personnes en situation de précarité.



3. L'ORGANISATION TERRITORIALE DES BANQUES ALIMENTAIRES

L'organisation territoriale est calquée depuis 2017 sur la cartographie administrative avec un chargé de mission, actuellement Christian MOREL MARECHAL, faisant le lien avec notre Fédération.

Ce découpage permet de lutter contre les disparités territoriales grâce aux principes de solidarité et d'équité entre les Banques Alimentaires et d'intensifier les échanges de denrées.

Pour renforcer cette efficacité régionale, la BA54 et les autres BA de la Région Grand Est s'associent pour :

- Mutualiser les ressources et les moyens,
- Monter des opérations communes,
- Echanger les pratiques et les expériences.

4. NOS VALEURS – LA CHARTE DES BANQUES ALIMENTAIRES

Cette charte repose sur le don et le partage, la gratuité des apports avec la volonté de lutter contre le gaspillage de denrées alimentaires et de les répartir aux personnes démunies.

Elle fut adoptée officiellement lors de la constitution de la Fédération Française des Banques Alimentaires.

En voici les principes :

LA GRATUITE

Tous les surplus alimentaires de l'industrie, de la grande distribution, de l'Union européenne, de l'Etat ou du grand public doivent être reçus gratuitement.

LA QUALITE

Les Banques Alimentaires doivent s'assurer que les denrées qu'elles distribuent sont parfaitement conformes au point de vue sécurité alimentaire.

Aussi :

- elles vérifient la qualité de tous les produits entrants,
- elles contrôlent systématiquement le respect de la date limite de consommation,
- elles veillent à ne pas interrompre la chaîne de froid,
- elles imposent à leurs adhérents le respect de ces mêmes normes.

LA DISTRIBUTION

Les Banques Alimentaires veulent être au service des démunis par l'intermédiaire d'associations caritatives et CCAS qui sont proches des démunis et les connaissent. C'est via ces partenaires que les vivres parviennent aux démunis.

Les Banques Alimentaires refusent le primat de l'argent ; leur démarche s'inscrit dans une volonté de promouvoir une solidarité active et responsable.

5. RURALITE ET PRECARITE

L'insécurité alimentaire existe aussi en milieu rural, mais il s'agit d'une réalité souvent moins visible que dans les grandes villes.

Certaines communes rurales ou isolées présentent un chômage élevé, beaucoup d'emplois précaires et une population âgée importante.

En matière d'aide alimentaire, les personnes fragilisées hésitent à se manifester par crainte de stigmatisation.

Le développement des dispositifs itinérants est l'une des solutions apportées et nous sommes à l'origine de la création d'une épicerie solidaire itinérante avec RELAIS VILLES ET VILLAGES qui a constaté en 2019 un explosion du nombre de bénéficiaires.

Nous accompagnons cette association non seulement par le don de denrées, par l'affectation d'une partie des locaux qui sont mis gracieusement à notre disposition par la Métropole du Grand Nancy, mais aussi par une prise en charge importante des frais relatifs au véhicule (plus de 12 950 € en 2019).



Relais Villes et Villages

6. LES FAITS MARQUANTS

DIPLOMES DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Depuis plusieurs années, les élèves du lycée Varoquaux viennent en aide à l'association en donnant quelques heures de leur temps, pour la collecte nationale. La Banque Alimentaire tenait à les remercier pour leur geste solidaire et leur performance exceptionnelle en leur remettant le 10 janvier 2019 le diplôme d'ambassadeur de la Banque Alimentaire.



PARTENARIAT AVEC LE COMITE SOCIAL DE L'INRS



Le 15 janvier 2019 nous recevons la visite du comité social et économique de l'INRS.

Les membres du comité ont pu rencontrer nos bénévoles lors de la visite des locaux, c'est ensuite autour d'un pot de l'amitié qu'un chèque a été remis à la Banque Alimentaire de Nancy et de Meurthe-et-Moselle et du 5 mars au 8 mars ce comité a organisé une collecte.

PETIT DEJEUNER ANTI GASPI A TOMBLAINE

Salle comble pour ce petit déjeuner "Anti-Gaspillage Alimentaire" organisé à TOMBLAINE.



LE CAMION CUISINE DES BANQUES ALIMENTAIRES DEMARRE SON TOUR DE FRANCE EN MEURTHE ET MOSELLE

LE TOUR DE FRANCE DU CAMION-CUISINE A L'OCCASION DES 35 ANS DES BANQUES ALIMENTAIRES

Un camion avec une cuisine aménagée se lance dans un Tour de France.

A bord : des ateliers pour démystifier la cuisine et créer du lien avec les bénéficiaires de la Banque Alimentaire.



LES TROPHEES DU FAIR PLAY

Réunis au stade Marcel-Picot pour la finale 2019 des Trophées du Fair-Play portés par MMH et l'ASNL, des centaines de jeunes ont prouvé qu'ils avaient autant de talent pour taper dans un ballon que pour respecter leurs concitoyens et la planète.

Les Trophées se déroulent depuis avril à travers le département avec le concours de dizaines de partenaires associatifs, culturels et institutionnels dont la Banque Alimentaire de Nancy et de Meurthe et Moselle avec son vélo-mixeur et son message de lutte contre le gaspillage.



ECOLES DES CHAMPIONS

Toujours près des jeunes avec notre message de solidarité et de lutte contre le gaspillage cette année à Tomblaine, Baccarat et St Max.



CONCERT SOLIDAIRE A BACCARAT

Avec ABBA et le CCAS de Baccarat nos partenaires et avec une Chorale formidable AMARELLI.



CONCERT DES 35 ANS DES BANQUES ALIMENTAIRES

Pour fêter les 35 ans du réseau des Banques alimentaires CONCERT SOLIDAIRE à l'Espace CHAUDEAU de LUDRES avec la CHORALE AUX 4 VENTS.



FETE DE LA GASTRONOMIE

Nous étions présents à la fête de la gastronomie sur le PLAT'HAUT.



COLLECTES ARTEM – NOTRE DAME SAINT SIGISBERT

Ils se sont mobilisés pour la Banque Alimentaire.



FETES DES ASSOCIATIONS NANCY ET VANDOEUVRE - FETE DES VENDANGES

Comme les années passées nous avons participé à la fête des associations de Vandoeuvre, de Nancy et à la fête des vendanges de Villers les Nancy.



JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX NANCEENS

Nous y étions présents.



PORTE POUVERTE BANQUE ALIMENTAIRE

Journée Portes Ouvertes du 9 octobre 2019

Belle affluence pour notre journée portes ouvertes, pour certains découvrir nos activités pour d'autres renforcer nos liens et nous étions heureux de leur présence chaleureuse.



LES CHASSEURS ONT DU COEUR

InterProchasse dans le cadre de l'opération Les Chasseurs ont du Coeur a offert à la Banque Alimentaire de Meurthe et Moselle 320 faisans. INTERPROCHASSE cette année encore a souhaité aider les plus démunis pour les fêtes de Noël . Une belle opération de solidarité.



COLLECTE DE PRINTEMPS ET COLLECTE NATIONALE

Motivés et souriants grâce à nos bénévoles 14 tonnes ont été récoltées lors de notre collecte de printemps et 133 tonnes globalement pour l'année 2019.





Les écoles aussi se sont mobilisées :



CONCERT FOLK

A Essey les Nancy en partenariat avec la maison du Gremillon un concert FOLK – une salle comble et des spectateurs ravis.

17 NOVEMBRE
ESSEY LES NANCY
 SALLE DES FÊTES
 MARINGER
 16H

CONCERT SOLIDAIRE



FREE FOLK QUARTET

UNE CONSERVE POUR UN CONCERT
 entrée libre, participation solidaire:
 BOITES DE CONSERVE
 Légumes et viandes
 Plats cuisinés




LES FETES DE SAINT NICOLAS

La Banque Alimentaire avec les associations de solidarité de la Métropole du Grand Nancy au village de la marmaille pour les fêtes de St Nicolas à Nancy.



CONCERT SOLIDAIRE « LES GAMMA GT »

Superbe ambiance à la brasserie l'ACADEMIE pour le concert solidaire en faveur de La Banque Alimentaire. De la joie - du partage - une très belle soirée.



7. INNOVATION ET PERSEVERANCE DANS LES APPROVISIONNEMENTS

NOTRE GESTION DES APPROVISIONNEMENTS ET DISTRIBUTION

Acteurs majeurs de la gestion de nos denrées : Philippe JULIEN, Claudine ROUSSELOT et Anne LALOT.



CLICKDON, LE 1ER PORTAIL DE DONS AGRO-ALIMENTAIRES DES BANQUES ALIMENTAIRES

Bernard BURR – Répartiteur Région Est en charge le CLICKDON - 710 tonnes de denrées en 2019.



PROXIDON, LE DON ALIMENTAIRE CONNEXE, ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ProxiDon initié en 2017 à la BA de Nancy poursuit sa route animée par Jean-François LEFORT et Julien BER - en 2019 : 332 paniers – 3 778 kg collectés.



CONVENTIONNEMENT AVEC COMERSO – EQOSPHERE ET PHENIX

Entreprises d'insertion spécialisées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, **175 tonnes** de denrées collectées par leur intermédiaire. Un partenariat efficace et solidaire.



8. NOUS POURSUIVONS NOS ACTIONS

Forte implication de nos bénévoles de l'équipe « PARTENARIAT ASSOCIATIF » pour accompagner nos associations partenaires. Roger CHARLES, Renée CLAUSE, Xavier BUJAUD, Benjamin ROBERT.



Travail incessant de notre équipe « PASSERELLE » avec Julien BER pour la mise en place du logiciel, la formation et la maintenance toujours nécessaires, sans oublier le suivi de la remontée des Indicateurs d'Etat avec Michèle LEVY.



Poursuite de nos interventions d'éducation civique en milieu scolaire et insistant notamment sur la lutte contre le gaspillage alimentaire :

- 28 animations - 527 élèves sensibilisés.



Poursuite de la convention GESCOD Grand Est Dispositif « ASSOCIATIONS ET SCOLAIRES POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ».



Poursuite des formations sur l'hygiène et la sécurité sanitaire des aliments :

- 6 journées TASA animées par Denis BEGARD (au total 62 personnes) pour 21 associations, à noter également la participation de 26 personnes de la BA,
- 3 journées CASA animée par Patrick LEPLAT (au total 24 personnes) pour 10 associations, à noter également la participation de 2 personnes de la BA.



Poursuite des actions menées sur le PMS (Plan de Maitrise Sanitaire) animées par nos RHysA : Michèle LEVY – Christine MICHOTEY – Patrick LEPLAT.



Poursuite et intensification de nos ateliers cuisine, ateliers de dégustation et de démonstration sans oublier les tests gustatifs dans le cadre de la convention entre France Agrimer et la Fédération Française des Banques Alimentaires :

- 63 ateliers cuisines,
- 471 participants aux ateliers cuisine et aux ateliers dégustation et démonstration,
- 88 participants à nos repas partagés lors des formations.



Poursuite de la convention de mécénat de compétences avec ORANGE, Christophe SERGEANT notre responsable collecte.



Poursuite de la convention nous permettant d'accueillir des jeunes en Service Civique en 2019 (20 en 2019).



9. RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

Notre site internet et notre page Facebook sont deux outils majeurs de notre communication, mis à jour régulièrement.

Interventions dans les médias, parutions dans la presse, relationnel avec les communes dont de nombreuses relaient nos informations sur leurs propres sites internet.

Nous avons également participé en 2019 à de nombreuses manifestations.

Publication du BA NEWS pris en charge notamment par Henri KALANQUIN.



Nos chargées de communication : Lisa CHIPOT et Manon DEMANGE.



10. NOS PARTENARIATS

SAINT HUBERT

La convention de mécénat se poursuit avec La Banque Alimentaire et se concrétise non seulement par des dons de denrées, mais aussi en favorisant la participation de ses salariés à nos collectes.

La société Saint Hubert représentée par Monsieur Pascal ARENS est un des membres fondateurs du fonds de dotation « MESA » Mouvement des Entreprises pour une Solidarité Alimentaire, renforçant ainsi le lien entre le monde économique et le monde associatif. Le fonds de dotation a pour objet de créer un vrai mouvement de solidarité envers les personnes en situation de précarité sur notre territoire.

CETAL

Membre actif du MESA, CETAL nous soutient depuis de nombreuses années par un mécénat annuel financier et matériel.

LE CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE

Soucieux de faire vivre la solidarité au cœur de ses valeurs mutualistes, le Crédit Agricole de Lorraine soutient la Banque Alimentaire de Nancy.

Le Crédit Agricole est aussi un des membres fondateurs du fonds de dotation « MESA » Mouvement des Entreprises pour une Solidarité Alimentaire. Nous avons pu également intégrer le programme TOOKETS – qui est une monnaie associative et solidaire". En émettant des Tookets, le Crédit Agricole s'engage à apporter un soutien financier à des associations en faisant participer activement ses clients et/ou ses salariés au choix de l'association bénéficiaire de leur aide. A noter également une aide spécifique de 5 000 € de la part de la fondation Crédit Agricole remis le 10 décembre 2019.



GRDF

Poursuite de la convention de partenariat avec GRDF, Monsieur GAUFFRE délégué territorial nous a remis 2 000 €, a favorisé la contribution d'agents bénévoles lors de notre collecte nationale en novembre, et nous aide dans nos actions de communication.



LES CLUBS SERVICES: LIONS CLUB, ROTARY

Toujours solidaires et ce depuis de nombreuses années ; cette année encore leur mobilisation a été très forte.



VEOLIA - BATIGERE

Poursuite de la convention de partenariats entre La Banque Alimentaire et Véolia et La Banque Alimentaire et Batigère, notamment participation aux challenges BATIGERE et sorties fréquentes du vélo-mixeur offert par VEOLIA.



Offrir un cadeau de Noël aux personnes en difficulté c'est l'objectif de l'opération « boîte à chaussures » organisée par BATIGERE à laquelle les collaborateurs ont répondu généreusement.



COLLECTE DANS LES CRECHES

La Ville de Nancy a mis en place pour la bonne cause une opération de collecte des vêtements dans les crèches de la commune. Le principe est simple, les parents sont invités à déposer des vêtements ou des chaussures d'enfants dans des bacs dédiés, mis à disposition par les bénévoles de la Banque Alimentaire dans les crèches de la commune. Pour ceux qui le souhaitent, un ramassage à domicile est également organisé, pour le matériel de puériculture encombrant par exemple.

En trois ans, plus de 3 tonnes de vêtements ont ainsi pu être collectés.



LES ENTREPRISES SONT SOLIDAIRES

N'oublions pas toutes les grandes enseignes et l'ensemble de nos donateurs sans lesquels nous ne pourrions fonctionner.

UN GRAND MERCI A TOUS.



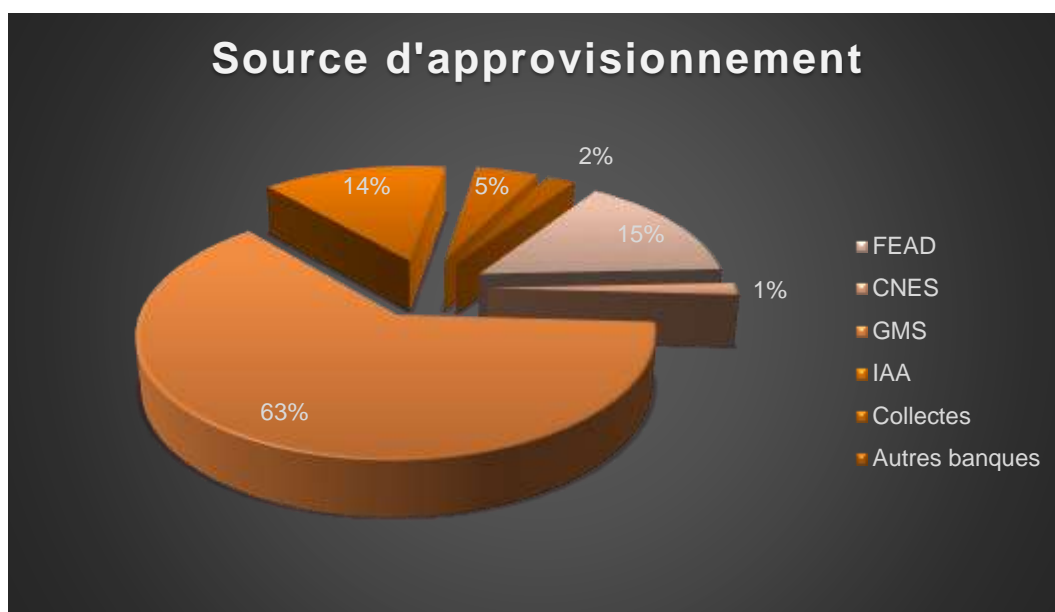
11. RESULTAT D'ACTIVITES 2019

COLLECTE

2 790 tonnes de denrées ont été collectées en 2019.

Nos sources d'approvisionnement ont été les suivantes :

| FEAD | CNES | GMS | IAA / Producteurs | Collectes | Autres banques | Total |
|------------|-----------|--------------|----------------------|------------|-------------------|--------------|
| 414 444 kg | 44 650 kg | 1 750 197 kg | 389 143 kg | 132 899 kg | 58 498 kg | 2 789 831 kg |
| 14,86 % | 1,60 % | 62,73 % | 13,95 % | 4,76 % | 2,10 % | 100,00 % |



| | 2018 | | | 2019 | | | Ecart | |
|-------------------|------------------|--------------|--------------------|------------------|--------------|--------------------|----------------|---------------|
| UE | 450 197 | 16,90 % | 1 401 488 € | 414 444 | 14,86 % | 1 303 480 € | -35 753 | -7,94 % |
| Etat | 44 290 | 1,66 % | 141 216 € | 44 650 | 1,60 % | 145 552 € | 360 | 0,81 % |
| GMS | 1 468 005 | 55,11 % | 4 421 694 € | 1 750 197 | 62,73 % | 5 452 115 € | 282 192 | 19,22 % |
| IAA | 310 152 | 11,64 % | 919 393 € | 389 143 | 13,95 % | 1 167 844 € | 78 990 | 25,47 % |
| Collectes | 140 453 | 5,27 % | 457 864 € | 132 899 | 4,76 % | 441 198 € | -7 554 | -5,38 % |
| Autres banques | 250 896 | 9,42 % | 772 107 € | 58 498 | 2,10 % | 160 480 € | -192 398 | -76,68 % |
| Total | 2 663 994 | 100 % | 8 113 762 € | 2 789 831 | 100 % | 8 670 671 € | 125 837 | 4,72 % |

Valeur mercuriale 2018 : 3,26 €/kgn

Valeur mercuriale 2019 : 3,32 €/kgn

TRANSFERTS – AUTRES BANQUES ALIMENTAIRES

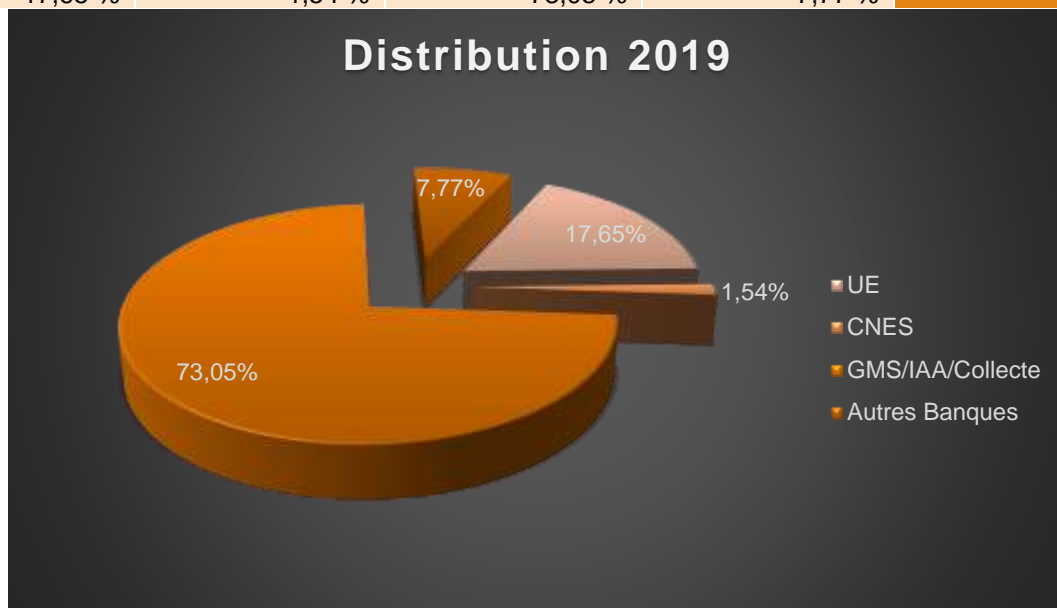
| | Entrées (kg) | Sorties (kg) | Variation (kg) |
|------|---------------|----------------|----------------|
| BA1A | 1 080 | | - 1 080 |
| BA08 | | 21 237 | 21 237 |
| BA10 | | 25 680 | 25 680 |
| BA13 | | 7 795 | 7 795 |
| BA25 | 871 | 5 894 | 5 023 |
| BA27 | 1 713 | | - 1 713 |
| BA30 | | 1 598 | 1 598 |
| BA31 | | 2 078 | 2 078 |
| BA51 | 8 479 | 19 579 | 11 100 |
| BA52 | 5 689 | 33 508 | 27 819 |
| BA57 | 7 674 | 49 286 | 41 612 |
| BA67 | 10 525 | 7 387 | - 3 138 |
| BA68 | 2 846 | 3 429 | 583 |
| BA69 | 19 031 | 9 147 | - 9 884 |
| BA76 | | 2 757 | 2 757 |
| BA7A | | 4 106 | 4 106 |
| BA88 | 591 | 13 966 | 13 376 |
| BA94 | | 5 022 | 5 022 |
| | 58 498 | 212 470 | 153 971 |

Dans le cadre des Solidarités Inter-Banques, les transferts en direction de la Banque Alimentaire de Nancy représentent 58 tonnes, tandis que les transferts vers les autres Banques Alimentaires représentent 212 tonnes.

DISTRIBUTION

2 735 tonnes de denrées ont été distribuées en 2019 provenant des circuits suivants :

| FEAD | CNES | GMS/IAA/Collecte | Autres Banques | Total |
|------------|-----------|------------------|----------------|---------------------|
| 482 589 kg | 42 022 kg | 1 997 702 kg | 212 470 kg | 2 734 783 kg |
| 17,65 % | 1,54 % | 73,05 % | 7,77 % | 100 % |



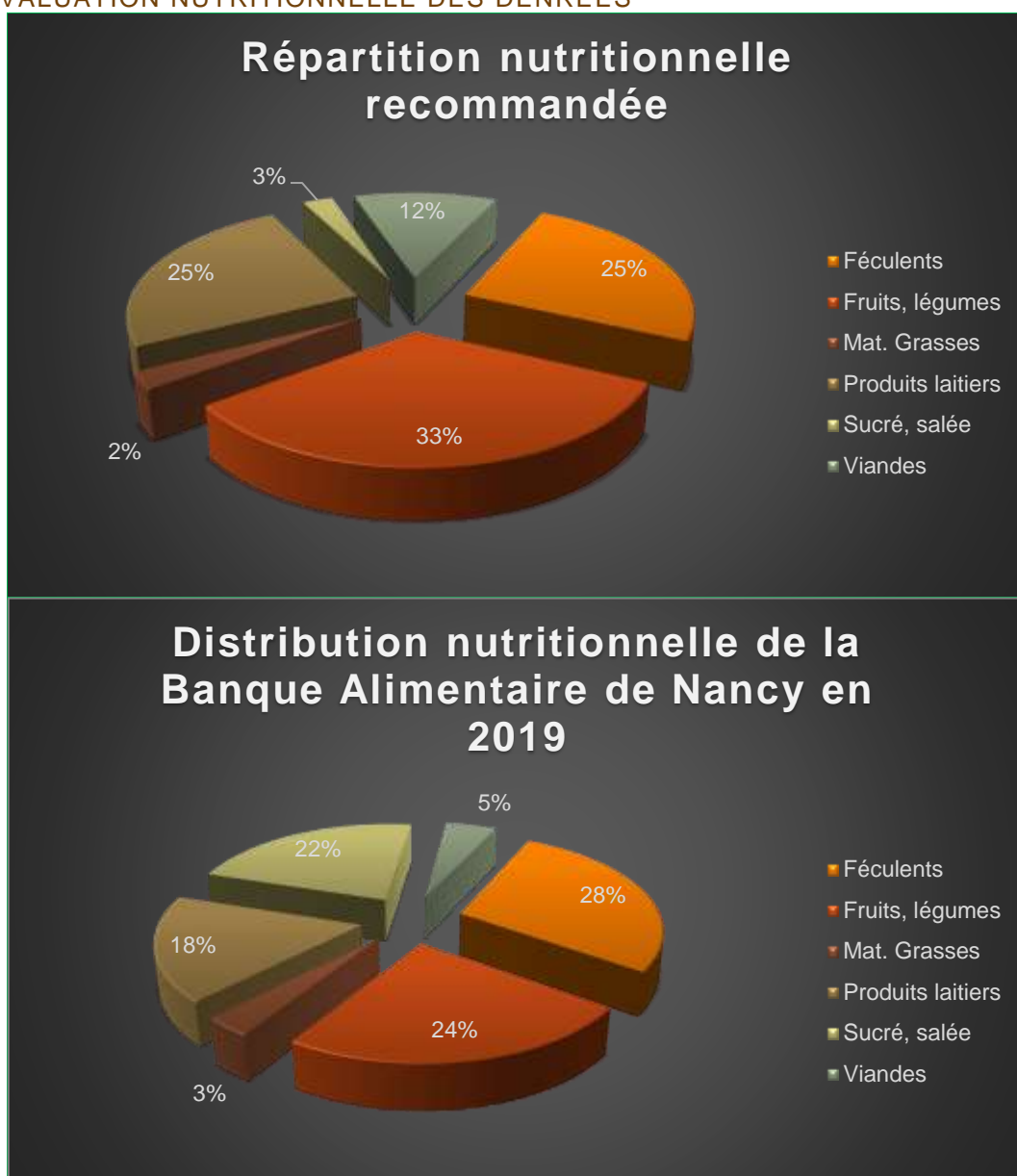
Ces 2 735 tonnes dont 2 522 tonnes destinées à nos associations et CCAS partenaires représentent une valeur de 8 367 679 €, à comparer aux rétrocessions et participations de solidarité à hauteur de 196 246 €.

On rappellera que la Banque Alimentaire de Nancy et sa Région ne distribue pas les produits récoltés directement aux personnes en difficulté ; elle les distribue tout au long de l'année par le canal de 79 associations et CCAS (au 31/12/2019), partenaires à but non lucratif, qui organisent ensuite la répartition selon leurs propres critères, mais correspondant à la convention définie par notre banque, à laquelle ils ont adhéré préalablement.

D'après les informations fournies par les associations et CCAS partenaires (source Indicateur d'Etat) plus de 25 000 personnes ont bénéficié d'un accompagnement alimentaire en 2019, dont plus de 760 enfants de moins de 3 ans et 2900 enfants de 4 à 14 ans.

A noter que dans les tonnages indiqués 56 tonnes représentent des produits non alimentaires remis à nos associations et CCAS partenaires leur permettant d'alimenter leurs vestiaires et d'organiser des brocantes.

ÉVALUATION NUTRITIONNELLE DES DENREES



En termes d'équilibre nutritionnel, le réseau des Banques Alimentaires a pour objectif d'apporter une alimentation saine et équilibrée aux personnes accompagnées.

Nous nous efforçons de prendre appui sur les recommandations de la FFBA pour améliorer notre prospection et nos approvisionnements.

12. GESTION

Pour gérer l'approvisionnement, le stockage de près de 2 800 tonnes de denrées alimentaires qui doivent ensuite être distribuées, la Banque Alimentaire applique tout le professionnalisme et la rigueur d'une entreprise de l'agro-alimentaire.

Approvisionnement, collecte, stockage, traçabilité, distribution, manutention, transports et gestion sont essentiellement assurés par des bénévoles qui y consacrent tout ou partie de leur temps libre. Quelques emplois salariés viennent compléter ces ressources.

13. FONCTIONNEMENT

Les tâches liées à la gestion sont à la fois complexes et variées :

- Approvisionnement des produits fournis par l'Union Européenne et l'Etat,
- Organisation du stockage dans l'entrepôt situé au marché de gros de Vandœuvre dans les locaux mis à notre disposition gracieusement par la Métropole du Grand Nancy,
- Enregistrement sur notre système informatique VIF de toutes les entrées et sorties des marchandises afin d'en assurer la traçabilité,
- Organisation des collectes nécessitant de nombreux contacts,
- Enlèvement des marchandises et tri,
- Organisation des récoltes quotidiennes et du stockage des denrées périssables,

Remontée des Indicateur d'Etat - Des relevés périodiques sont mis à disposition de la FFBA et des pouvoirs publics pour suivre l'évolution des bénéficiaires et l'emploi des ressources. Les pouvoirs publics sont en droit d'exiger de suivre l'emploi des ressources en particulier pour les produits FEAD et CNES.

14. DISTRIBUTION

Pour que la distribution soit la plus équitable possible, les besoins de chaque association sont évalués en fonction de son organisation, du nombre de bénéficiaires et de sa fréquence de passage. La commande est ensuite préparée après validation du bordereau par l'association ou le CCAS partenaire. (Rappel : l'information sur le nombre de bénéficiaires est essentielle, ayant notamment un impact sur l'attribution des produits du FEAD et du CNES.)

15. RESSOURCES HUMAINES

116 bénévoles permanents donnant chacun de quelques heures à quelques jours par semaine, sans compter plus de 1 250 bénévoles ponctuels pour les opérations de collecte.

9 salariés représentant 7,13 ETP.

21 volontaires services civiques représentant 7,68 ETP.

1 Collaborateurs en mécénat de compétence représentant 0,55 ETP.

En 2019, les bénévoles de la Banque Alimentaire ont effectué 39 842 heures de travail (soit 24,44 ETP), représentant l'équivalent de 1 033 322 €, auxquels il faut ajouter leurs dons en nature à hauteur de 40 439 €.

16. RESSOURCES MATERIELLES

1 entrepôt de 2260 m² - 205 m² de bureaux et annexes au Marché de Gros de Vandoeuvre mis à disposition gracieusement à notre disposition par la Métropole du Grand Nancy

1 entrepôt annexe de 500 m² pour une mise à disposition provisoire toujours par la métropole du Grand Nancy (sur le Marché de Gros de Vandoeuvre)

| | |
|--|--------------------------------|
| 5 chambres froides positives (420 m ²) | 1 utilitaire DOKKER |
| 3 chambres froides négatives (310 m ³) | 1 chariot élévateur électrique |
| 1 sas de tri | 4 gerbeurs |
| 1 camion Fiat Ducato frigorifique | 1 gerbeur pour chambre froide |
| 1 camionnette Fiat Scudo frigorifique | 4 tire-palettes électriques |
| 1 camion Iveco bi-température de 19 t | 7 tire-palettes peseurs |
| 1 camion fourgon JUMPER | 4 tire-palettes simples |
| 1 camionnette JUMPY frigorifique | 1 cuisinette mobile |
| 1 camion JUMPER frigorifique | 2 vélo-mixeur |
| 2 camions IVECO frigorifique | |

A noter qu'en 2019 nos véhicules ont parcouru 189 876 km avec des frais de carburant ressortant à 39 475 € - soit 11 000 km supplémentaires qui démontrent ainsi notre volonté d'élargir nos ramasses et de servir au mieux nos associations partenaires.

17. COTISATION DES MEMBRES ET PARTICIPATION DE SOLIDARITE

La cotisation des membres et la participation de solidarité versées par les associations et CCAS sont une des sources de financement de notre fonctionnement.

COTISATIONS

Nous proposons pour 2020 :

- de maintenir à 10,00 € le montant de la cotisation pour les membres personnes physiques,
- de maintenir cette cotisation à 30,00 € pour les associations et CCAS.

CONTRIBUTION DE SOLIDARITE

Préalablement, nous tenons à rappeler que le fondement des Banques Alimentaires est la gratuité, et que la participation de solidarité ne remet en aucun cas en cause ce principe puisqu'elle n'est représentative que d'une participation partielle aux coûts de fonctionnement des Banques Alimentaires.

Les modalités actuelles de la contribution de solidarité ont été adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2016.

Nous proposons que pour 2020 cette participation de solidarité reste au montant de 2019 :

- Participation de 4,00 € par bénéficiaire et par trimestre d'enlèvement (ce qui correspond à 1,34 € par mois et par bénéficiaire).

La contribution est payable par trimestre d'avance sur la base des bénéficiaires déclarés au 31 mars – au 30 juin - au 30 septembre et au 31 décembre de chaque année, avec 1 trimestre de décalage mais pourra faire l'objet d'un fractionnement si la trésorerie du partenaire ne permet pas un règlement unique, le solde devant impérativement être acquitté avant la fin du trimestre concerné. Il est rappelé que le nombre de bénéficiaires pris en compte sera celui indiqué au service distribution corrigé en cas de déclaration inférieure du chiffre moyen du trimestre ressortant des Indicateurs d'Etat.

En ce qui concerne les rétrocessions de denrées, notamment les dons de lait, les frais de transformation ou de participation sont répercutés au prix coûtant.

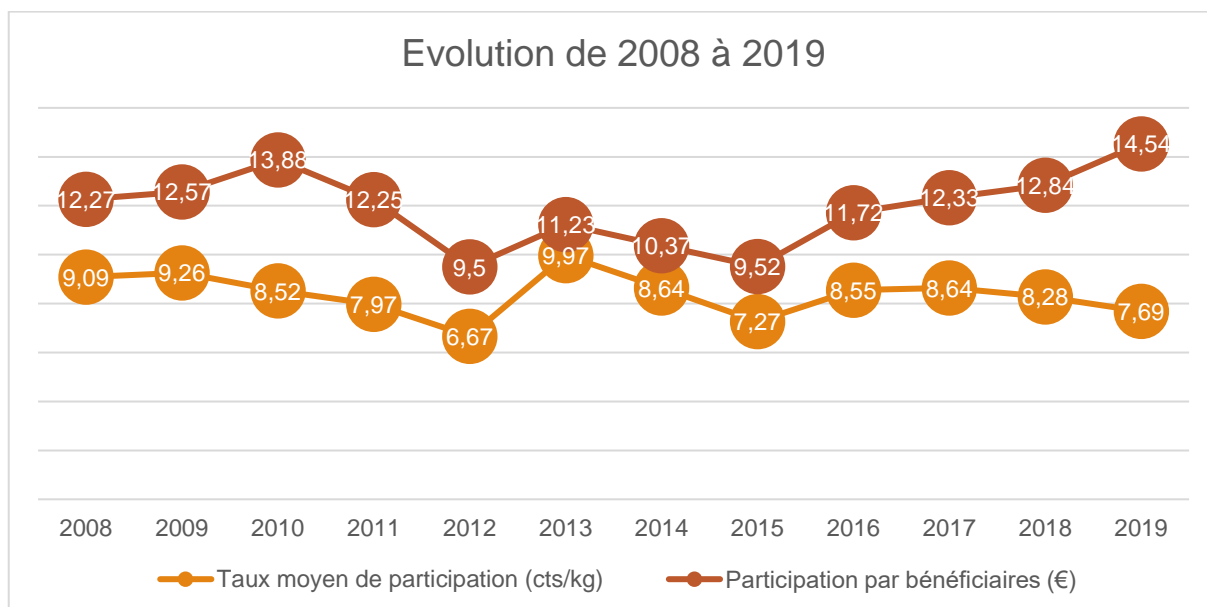
Pour le service de livraison offert aux Associations, notamment la livraison des surgelés suivant la distance, est désormais la suivante considérant la forte augmentation du prix des carburants :

- Dans un rayon de 10 kms : 7 € par livraison
- Dans un rayon de 10 à 20 kms : 10 € par livraison
- Dans un rayon de 20 à 30 kms : 15 € par livraison
- Dans un rayon de 30 à 40 kms : 20 € par livraison
- Au-delà de 40 kms : 30 € par livraison

Pour information évolution de la participation de solidarité depuis 2008 :

| Année | Participation de solidarité (€) | Quantité distribué (tonnes) | Nombre moyen de bénéficiaires | Taux moyen de participation (cts/kg) | Participation par bénéficiaires (€) |
|--------|---------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 2008 | 125 127 | 1 376 | 10 200 | 9,09 | 12,27 |
| 2009 | 131 994 | 1 426 | 10 500 | 9,26 | 12,57 |
| 2010 | 150 005 | 1 760 | 10 810 | 8,52 | 13,88 |
| 2011 | 153 101 | 1 921 | 12 500 | 7,97 | 12,25 |
| 2012 | 118 791 | 1 782 | 12 500 | 6,67 | 9,50 |
| 2013 | 146 016 | 1 464 | 13 000 | 9,97 | 11,23 |
| 2014 | 139 993 | 1 620 | 13 500 | 8,64 | 10,37 |
| 2015 | 142 866 | 1 964 | 15 000 | 7,27 | 9,52 |
| 2016 | 175 841 | 2 054 | 15 000 | 8,55 | 11,72 |
| 2017 * | 176 459 | 2 042 | 14 300 | 8,64 | 12,33 |
| 2018 | 171 332 | 2 067 | 13 340 | 8,28 | 12,84 |
| 2019 | 196 246 | 2 522 | 13 500 | 7,78 | 14,54 |

*Hors rétrocession



18. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est rappelé que notre association est dirigée par un Conseil d'Administration de 12 à 21 membres, dont au moins 1/3 représentent des associations partenaires.

Les membres du C.A depuis la modification de nos statuts le 21 avril 2017 sont éligibles pour quatre mandats complets au maximum dont 9 ans maximum comme président.

Certains membres du C.A. actuel sont arrivés au terme de leur mandat et sollicitent leur renouvellement :

- Croix Rouge de Toul représentée par Madame Lucette LALEVEE
- Monsieur Bernard BURR bénévole BA54
- Madame Geneviève PUPIL bénévole BA54
- Madame Claudine ROUSSELOT bénévole BA54

Ne sollicite pas le renouvellement de son mandat :

- La Maison du Gremillon représentée par Madame Marie-France METZELARD

Démission de son mandat d'administrateur :

- Relais Villes et Villages représenté par Madame Marie-Ange CLEMENS
- Monsieur Gérard CLEMENS bénévole BA54
- Monsieur Jean-Michel RUEST bénévole BA54
- Madame Murielle SALVAN bénévole BA54
- Monsieur Philippe DURAND bénévole BA54

Se sont d'ores et déjà portés candidats au poste d'administrateur :

- Le Lien représentée par Madame Isabelle BERGMANN
- Monsieur Daniel FRELIN bénévole BA54
- Madame Michele LEVY bénévole BA54
- Madame Christine MICHOTEY bénévole BA54
- Monsieur Jacques PUPIL bénévole BA54
- Madame Isabelle JOLY bénévole BA54

Ces candidatures seront présentées lors de la prochaine assemblée.

19. CONCLUSION

L'ACCOMPAGNEMENT ALIMENTAIRE, PORTE D'ENTREE VERS L'INCLUSION SOCIALE

L'aide alimentaire permet d'accompagner des publics très nombreux et différents. Elle doit être considérée comme une porte d'entrée vers une réinsertion durable. Cet accompagnement constitue un socle incontournable à partir duquel peuvent se développer d'autres mesures d'accompagnement.

Depuis sa création pour La Banque Alimentaire de Nancy et de Meurthe et Moselle le « vivre ensemble » se construit et s'enrichit autour de la solidarité et de la tolérance, et nous sommes avec nos associations et CCAS partenaires un maillon incontournable de l'inclusion sociale dans notre territoire.

Pour combattre la précarité alimentaire, chaque jour en moyenne 10 tonnes de denrées entrent et sortent de notre entrepôt, sont contrôlées, triées, dans le respect des règles impératives d'hygiène et sécurité alimentaire, et notre engagement en 2019 s'est traduit, par la récolte de 2800 tonnes de denrées et la distribution à nos associations et CCAS partenaires de 2 500 tonnes soit l'équivalent de 5 millions de repas.

Le volume de ressources alimentaires récoltées est la résultante d'une implication sans faille de tous les bénévoles « Gilet orange » de tous les salariés, de nos services civiques et mécénat de compétence, sans eux et notre réseau associatif nous n'aurions pu répondre aux besoins et aux attentes des 25 000 personnes bénéficiaires sur notre territoire.

LA REINSERTION PAR L'EMPLOI

En 2019 notre banque a souhaité poursuivre la politique de soutien au retour à l'emploi, notamment grâce à la mise en place d'un chantier d'insertion. Qu'ils soient caristes réceptionnaires, chauffeurs-livreurs, préparateurs de commande, les salariés en insertion font partie intégrante de la dynamique de la Banque Alimentaire. Leur présence permet notamment de stabiliser l'activité et de garantir une continuité de gestion des denrées en complétant les disponibilités des bénévoles.

Si la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire reste la mission première des Banques Alimentaires, la lutte contre l'exclusion et la promotion de la réinsertion par l'emploi apparaissent comme une extension naturelle de ce combat.

EN OUTRE

Nous devons poursuivre notre action, mais nous nous devons encore améliorer la couverture du territoire par la création d'une antenne sur le Nord du département.

La défense du FEAD est dans l'année charnière, mobilisons-nous tous ensemble pour défendre ce programme indispensable pour la solidarité européenne et l'aide aux personnes les plus démunies

Merci à tous les membres de la BA et à nos partenaires pour leur solidarité et gardons vivant ce sens de l'engagement qui nous permet d'agir.

ENSEMBLE AIDONS L'HOMME A SE RESTAURER.

ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

ENSEMBLE OEUVRONS POUR L'INCLUSION SOCIALE

20. ORIENTATIONS 2020

Nous nous attacherons en 2020 à être innovant dans tous les domaines de notre action, en conformité avec notre charte, notamment dans les domaines suivants :

- En s'inscrivant comme acteur de l'économie circulaire et du développement durable,
- En favorisant les activités technologiques nouvelles notamment le développement de PROXIDON et CLICKDON,
- En avançant dans nos projets de la création d'une antenne dans le nord du département,
- En recherchant des solutions pour la transformation des denrées ne pouvant être distribuées,
- En renforçant l'équité et en développant les solidarités au sein des régions et du réseau par le partage de moyens et d'expériences,
- En renforçant nos échanges avec les associations et CCAS partenaires et notamment :
- En rappelant le rôle fondamental des chargés d'animation réseau,
- En renforçant les liens avec nos partenaires qu'il s'agisse des institutionnels, des entreprises, des fondations privées sans les dons et financements desquels nous ne pourrions pas fonctionner,
- En renforçant les interventions d'éducation civique dans les établissements scolaires du département : écoles, collèges, lycées et enseignement supérieur du public et du privé afin de sensibiliser les élèves aux valeurs de fraternité, de solidarité et de partage de la Banque Alimentaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- En étant acteur de l'insertion sociale, en accompagnant les personnes éloignées de l'emploi par l'accompagnement en insertion,
- En priorisant la sécurité pour tous – équipements de protection individuelle, sensibilisation et prévention,
- En investissant pour accroître et renouveler la flotte de nos camions de ramasse et de distribution,
- En étant acteur de tous nouveaux projets dans le cadre de notre mission.

21. NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES



Banque Alimentaire
de Nancy et Meurthe-et-Moselle